

Syndicalisme rassemblé... syndicalisme intégré!

Dans une déclaration commune de la C.F.D.T., C.F.T.C., C.F.E.-C.G.C., C.G.T., F.O., F.S.U., Solidaires, UNSA, datée du 5 janvier 2009, on trouve une série d'affirmations de principes qui méritent réflexion.

VIVE NICOLAS !

«Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 29 janvier, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'Etat.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations, et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique».

VIVE LE MEDEF !

«Les entreprises confrontées aux baisses d'activité utilisent des mesures de sauvegarde d'emplois contre le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés Toutes ces mesures doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent aussi y être conditionnées. Les entreprises doivent améliorer l'indemnisation du chômage partiel et tous les salariés doivent pouvoir en bénéficier. Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés. Dans toutes les entreprises, quelle que soit leur situation, c'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée».

VIVE L'UNION EUROPEENNE !

«Il est de la responsabilité de l'Etat et de l'Union Européenne de décider de politiques d'interventions publiques coordonnées favorisant une relance économique. Celles-ci doivent viser à la fois :

- une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes parmi lesquels de nombreux salariés, demandeurs d'emploi, retraités, et bénéficiaires de minima sociaux ».

VIVE CHRISTINE BOUTIN !

- une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit dans des conditions excluant les taux usuraires».

VIVE LA NOUVELLE GOUVERNANCE !

- respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail,

- face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), mettre en oeuvre des réformes porteuses de progrès social ».

A quand l'ARBEITS FRONT ?

A. HEBERT